

Directives pour l'Examen Clinique Objectif Structuré (ECOS)

Déroulement d'un ECOS

L'ECOS se décompose en trois périodes distinctes:

(1) la période avant la visite des stations d'examens :

Les étudiants sont convoqués pour le début de leur examen dans un lieu précis pour y recevoir les instructions sur le déroulement, les informations de dernière minute etc.

(2) la période d'examen avec la visites des stations :

L'ECOS est un examen se déroulant sur plusieurs stations (en général 5 à 12 stations pour un examen). Chaque station teste un domaine particulier des compétences cliniques ou des savoir-faire liés aux Travaux Pratiques. Trois types de stations sont possibles :

- Stations avec patient standardisé: l'étudiant interagit avec un patient pour effectuer par exemple une anamnèse, un examen clinique, un geste technique. Il peut être évalué tant sur l'aspect de l'exécution de la consigne que sur les aspects relationnels et communicationnels.
- Stations avec matériel (mannequin, vidéo, enregistrements audio, photos, graphiques, pièces anatomiques ou histologiques) : l'étudiant doit exécuter une procédure, décrire ou interpréter des éléments cliniques. Un surveillant assure le bon déroulement de ces stations.
- Stations « pause » : ce genre de station est intercalé entre des stations d'examens pour des raisons logistiques. L'étudiant doit impérativement rester à l'emplacement indiqué sans chercher à prendre contact ou à échanger des informations avec d'autres personnes.

L'étudiant enchaîne les stations une après l'autre en respectant les indications de circulation et de « timing » qui lui sont données (Par exemple 9 minutes pour réaliser une station et 1 minute pour passer à la station suivante).

(3) la période après les stations d'examens :

Après les stations d'examens, les étudiants doivent se rendre à l'auditoire désigné. En fonction de l'ordre de passage, certains groupes d'étudiants devront attendre dans l'auditoire le temps que les derniers étudiants de la volée aient commencé leur ECOS. Aucune communication avec quiconque en dehors de l'auditoire n'est autorisée. Boissons et lunch sont autorisés dans la zone réservée à cet effet.

Notation de l'ECOS

Notation des stations

La notation d'une station ECOS se fait de deux manières en fonction de la nature de la station:

- Station d'« observation » : l'étudiant doit effectuer une procédure (avec patient simulé ou du matériel tel un mannequin). Il est observé par un examinateur qui consigne dans une grille d'observation ses observations. Cette grille d'observation a été réalisée au préalable par un enseignant responsable de l'enseignement du skills observé. Elle comporte une série d'items d'actions observables (gestes, faits, comportement, etc.) qui peuvent être noté en fonction de la prestation du candidat comme ayant été

réalisées, non-réalisées et, dans certaines situations, partiellement réalisées. Chaque item d'observation donne droit à un nombre prédéterminé de points ECOS.

- Station « autonome » : l'étudiant peut être amené à répondre à une série de questions (sur papier ou ordinateur) posées en relation avec la tâche qu'il est invité à effectuer. Chaque réponse aux questions donne droit à un nombre prédéterminé de points ECOS.

Notation de l'ECOS dans son ensemble

La notation finale de l'examen ECOS se fait par addition de toutes les évaluations de stations (grilles d'observation et questionnaires). Un seuil de réussite détermine le nombre minimal de points ECOS nécessaires pour réussir l'examen. L'examen est noté soit « réussi » soit « échoué ».

Validité de l'ECOS

La participation à l'ECOS est valide si les quatre points suivants ont été respectés :

(1) Période avant les stations d'examens :

- Ponctualité et respect des heures de convocation. Tout candidat en retard est exclu de l'examen ECOS.

(2) Les stations d'examen :

- Avoir acquis le nombre de points ECOS nécessaires à la réussite des stations d'examens.

(3) Période après les stations d'examens :

- Respect des consignes « d'isolement » jusqu'à ce que toute la volée ait commencé les rotations dans les stations d'examen (interdiction absolue d'utiliser un moyen de communication oral ou écrit, d'utiliser par exemple un Natel ou un ordinateur).
- Signature de la feuille de fin de séance avant de quitter la salle.

Toute tentative de divulgation du contenu des stations ECOS ou toute tentative de bénéficier d'informations sur les stations est considéré comme une tricherie et sera sanctionnée par l'exclusion de l'examen.

(4) Pour la 3^e et la 4^e année, avoir participé au nombre minimal requis d'ELM/ECP/Technique de soins (participation attestée par une signature).

— approuvé par le Décanat le 25 juin 2007